2026-2773
2026-09-16

GROUPE 29 FONGICIDE

Fongicide SECURE®

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : Fluazinam 40,0 %
Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01%
OU
2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol at 0,0044%
et
5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0,00042%
et
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one at 0,00014% à titre des agents de conservation

Contient 500 grammes de fluazinam par litre.

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU
PEUT SENSIBILISER LA PEAU

N^{O} D'HOMOLOGATION : 32991 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 1 L à Vrac

ISK Biosciences Corporation
7470 Auburn Road
Suite A
Concord, Ohio 44077 U.S.A.
1-877-706-4640 - à l'extérieur du Canada

SECURE® est une marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha, Ltd.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

ÉVITER TOUT CONTACT avec la peau.

NE PAS ingérer; ce produit est nocif s'il est avalé.

Provoque une irritation cutanée. Nocif si absorbé par la peau. Éviter le contact avec les yeux. Peut sensibiliser la peau. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Laver soigneusement les parties exposées de la peau avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement et l'application, et pendant les activités de nettoyage et de réparation.

Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation.

NE PAS appliquer par temps mort ou lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** pulvériser sur les habitats terrestres ou aquatiques non ciblés. **NE PAS** contaminer les habitats aquatiques en procédant au lavage ou au rinçage de l'équipement ou des contenants.
Les applicateurs à forfait doivent utiliser un équipement de pulvérisation à rampe terrestre avec une cabine fermée.

Terrains de golf : NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Gazonnières : Ne pas pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine (autres que les terrains de golf) y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur..

ENTREPOSAGE DES PESTICIDES

Entreposer le produit dans son contenant d'origine dans un endroit sec et sécuritaire, séparé des aliments pour humains et animaux.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la partie **MODE D'EMPLOI**.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Le fluazinam est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant du fluazinam dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la

respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de cinq minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale/territoriale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.
5. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

MODE D'EMPLOI

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Le fongicide Secure peut être utilisé efficacement sous forme de solution diluée pulvérisée. Un bon recouvrement uniforme est essentiel pour la suppression des maladies.

NOTE : Agiter le contenu en inversant et/ou en tournant le contenant pour assurer l'homogénéité du produit.

<u>Instructions de mélange et de pulvérisation</u>

Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation avant d'utiliser ce produit. S'assurer que l'intérieur du pulvérisateur est propre, puis verser dans le réservoir de pulvérisation la moitié de la quantité d'eau requise. Mettre en marche le système d'agitation. Une agitation vigoureuse est nécessaire pour assurer une dispersion

appropriée du produit. Garder l'agitateur en marche pendant le remplissage et l'opération de la cuve et la pulvérisation. Ne préparer que la quantité requise pour l'application immédiate. Pour assurer un mélange uniforme, inverser lentement le contenant à quelques reprises. La quantité requise de fongicide Secure devrait être ajoutée lentement au réservoir de pulvérisation pendant le remplissage pour permettre la dispersion uniforme des produits dans ce réservoir de pulvérisation. NE PAS laisser le mélange reposer dans la cuve du pulvérisateur toute la nuit ou pour une période prolongée. L'équipement de pulvérisation doit être soigneusement nettoyé immédiatement après l'application.

Mélange en Cuve :

Ce produit peut être mélangé avec (un engrais, un supplément ou avec) des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ISK Biosciences Corporation au 1-877-706-4640 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

ISK Biosciences Corporation n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

Séquence de mélange :

- Avant d'ajouter tout autre chose, ajouter l'**eau** ou l'engrais liquide. Remplir le réservoir du pulvérisateur au quart et mettre le système d'agitation en marche avant d'ajouter le produit antiparasitaire.
- Ajouter à l'eau propre, avant tout autre substance, les produits qui sont dans un **sachet hydrosoluble**. Celles-ci sont typiquement des produits à haute activité, comme des sulfonylurées, et qui sont emballés dans les petits sachets en pellicule hydrosoluble.
- Ajouter les **poudres mouillables** (WP).
- Ajouter les **granulés dispersables dans l'eau** (WDG).
- Bien **ajouter** pour assurer une dispersion et/ou une dissolution des solides. Maintenir l'agitation pendant le mélange et la pulvérisation. Permettre à chaque produit de bien incorporer dans le mélange avant d'ajouter de nouveaux matériaux.
- Ajouter les **liquides fluides -** comme les suspensions concentrées (SC) et les suspo-émulsions (SE).
- Ajouter les **concentrés émulsifiables** (EC) ou les concentrés microémulsifiables (CME).
- Dernièrement, ajouter les produits de type **solution** (SN / SL). Ensuite, compléter le remplissage du réservoir avec l'eau et continuer l'agitation jusqu'à la fin de l'opération de pulvérisation.

Lutte antiparasitaire intégrée

Le fongicide SECURE est un produit de suppression des maladies efficace lorsqu'il est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette pour supprimer la brûlure en plaques, l'anthracnose, la plaque microdochium et la plaque brune du gazon. Il est recommandé d'utiliser le fongicide SECURE dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI); ce programme peut inclure l'utilisation de pratiques de lutte culturale ou d'agents biologiques, le dépistage aux champs et le recours à des systèmes de prévision des maladies visant la prévention des dommages d'importance économique causés par les organismes nuisibles. Les pratiques reconnues pour réduire le développement des maladies doivent être mises en œuvre. Consulter les autorités agricoles de votre province pour connaître les autres stratégies de LAI établies dans votre région. Le fongicide SECURE peut être utilisé dans le cadre de programmes de prévision des maladies, qui recommandent de cibler le moment des traitements en fonction des facteurs environnementaux favorisant le développement des maladies.

UTILISATION/CULTURES	GAZON (terrains de golf et gazonnières)
MALADIES	**Brûlure en plaques** (*Sclerotinia homoeocarpa*) **Anthracnose** (*Colletotrichum cereale*) **Plaque microdochium** (*Microdochium nivale*) **Plaque brune** (*Rhizoctonia solani*)
DOSE DE PRODUIT	16 mL de produit/100 m^2 ou 1,6 L de produit/ha
INTERVALLE ENTRE LES APPLICATIONS	14 jours
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	4

CONSIGNES RELATIVES À L'APPLICATION :

Pour obtenir la meilleure suppression, utiliser dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies.

Commencer l'application lorsque les conditions sont favorables à l'infection par la maladie et avant l'apparition des symptômes de la maladie. Le fongicide Secure peut ne pas supprimer l'antracnose si appliqué comme traitement curatif ou lorsque la pression de la maladie est forte.

Pour élargir le spectre de maladies, pour retarder le développement de résistance ou pour fournir une suppression de plus de 14 jours, effectuer un mélange en réservoir avec Banner MAXX ou Heritage MAXX® à la dose récommandée.

Combiner selon la séquence de mélange en réservoir appropriée.

Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète. Il est recommandé d'utiliser de deux à huit litres d'eau pour 100 m² (200-800 L/ha).

Utilisation des buses AI, XR ou XC est recommandée. Appliquer après le

fauchage.

Laisser sécher entièrement la zone pulvérisée avant de procéder à l'irrigation.

NE PAS appliquer plus de 64 mL de produit pour 100 m² par année (6,4 L de produit/ha/année; 3 200 g d'i.a./ha/année) sur le gazon.

NE PAS effectuer plus de trois applications consécutives avant de passer à un fongicide n'appartenant pas au groupe 29.

Prendre toutes les précautions, et respecter toutes les instructions et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits fongicides utilisés en alternance avec d'autres produits.

Application avec pulvérisateur de grande culture : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer avec des buses produisant des gouttelettes plus petites que la catégorie moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Les rampes doivent se situer à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons de pulvérisation:

Les traitements localisés appliqués à l'aide d'un pulvérisateur manuel **NE** nécessitent **PAS** de zone tampon de pulvérisation.

Les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau qui suit sont requises entre le point d'application directe et le côté le plus proche en aval des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les terrains boisés, les haies-clôtures, les zones riveraines et les zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les cours d'eau, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	**Culture**	**Zones tampons de pulvérisation (en mètres) requises pour la protection des :**				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		**Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :**		**Habitats terrestres**
		Moins d'un mètre	**Plus d'un mètre**	**Moins d'un mètre**	**Plus d'un mètre**	
Pulvérisateur de grande culture	Gazon (terrains de golf et gazonnières)	20	3	3	2	1

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associés à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le fongicide SECURE contient du fluazinam, un fongicide du groupe 29. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à ce produit et à d'autres

fongicides du groupe 29. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le fongicide SECURE contient un fongicide du groupe 29 qui est considéré comme suscitant un faible risque de développement d'une résistance. Toutefois, à titre de principe général, il est recommandé de ne pas se fier exclusivement à un seul produit pour supprimer les organismes nuisibles. Afin de prolonger l'efficacité de ce produit, il est recommandé de se conformer aux stratégies de gestion de la résistance suivantes :

- Dans la mesure du possible, alterner le SECURE Fungicide ou d'autres fongicides du même groupe Group 29 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

- Ne pas faire plus de trois applications consécutives du fongicide SECURE ou d'autres fongicides du groupe 29 avant de passer à un autre fongicide ayant un mode d'action différent.

- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.

- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures,, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie, de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer ISK Biosciences Corporation en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide SECURE chez l'agent pathogène.

- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le

produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

- Pour de plus amples renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de la société au ISK Biosciences Corporation au 1-877-706-4640 .AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

EN CAS D'URGENCE LIÉE À UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT,
COMPOSER LE 1-800-424-9300 (CHEMTREC).